



Communiqué de presse – 6 janvier 2014

Bourses d'études : Le PSVR exige le respect des décisions parlementaires

Le PS Valais romand est outré par la volonté affichée par le Conseiller d'Etat en charge de la formation de viser, à moyen terme, des baisses dans les budgets alloués aux bourses d'études. Pour Gaël Bourgeois, président du PSVR, « il s'agit d'un manque total de respect du travail parlementaire effectué lors de la session sur le budget ! C'est inadmissible et le PS Valais romand exige que ces projets de coupes soient immédiatement abandonnés ».

Pour rappel, le Conseil d'Etat avait validé une baisse budgétaire de 3,5 millions dans le domaine des bourses d'études. La Commission des finances avait opté pour une solution à 1,7 million de coupes. Au final, le plénum a décidé de maintenir les bourses d'études à leur niveau précédent, contre l'avis de la COFI et du Conseil d'Etat.

Rhône FM a rapporté aujourd'hui la volonté du Conseiller d'Etat en charge du dossier de revoir le système d'octroi des bourses. Cette volonté de réforme et d'adaptation, en soi, n'est pas remise en cause par le PSVR. Une concentration des bourses d'études sur les personnes en ayant le plus besoin peut être acceptable, mais cela ne saurait être envisagé au travers de baisses budgétaires. Le Valais fait déjà figure de très mauvais élève, en attribuant des montants faibles aux bénéficiaires, alors que nous ne sommes pas un canton universitaire. Ce qui est intolérable, c'est l'objectif final visant à parvenir à « des économies : à terme, 1 million à 1 million et demi sont envisagés par le Saviésan. ».

Le Grand Conseil a maintenu les budgets, estimant que ce domaine était essentiel et que l'égalité des chances dans l'accès à la formation était aussi prioritaire que nécessaire. Le Conseil d'Etat doit s'y plier et respecter la volonté du Parlement, composé des représentant-e-s du Peuple !

Adresses de contact :

- Gaël Bourgeois, président du PSVR et député, 078 685 48 48
- Laurène Donati, députée-suppléante et porte-parole des JSVR, 079 283 93 55
- Mathias Reynard, conseiller national, 079 328 67 40